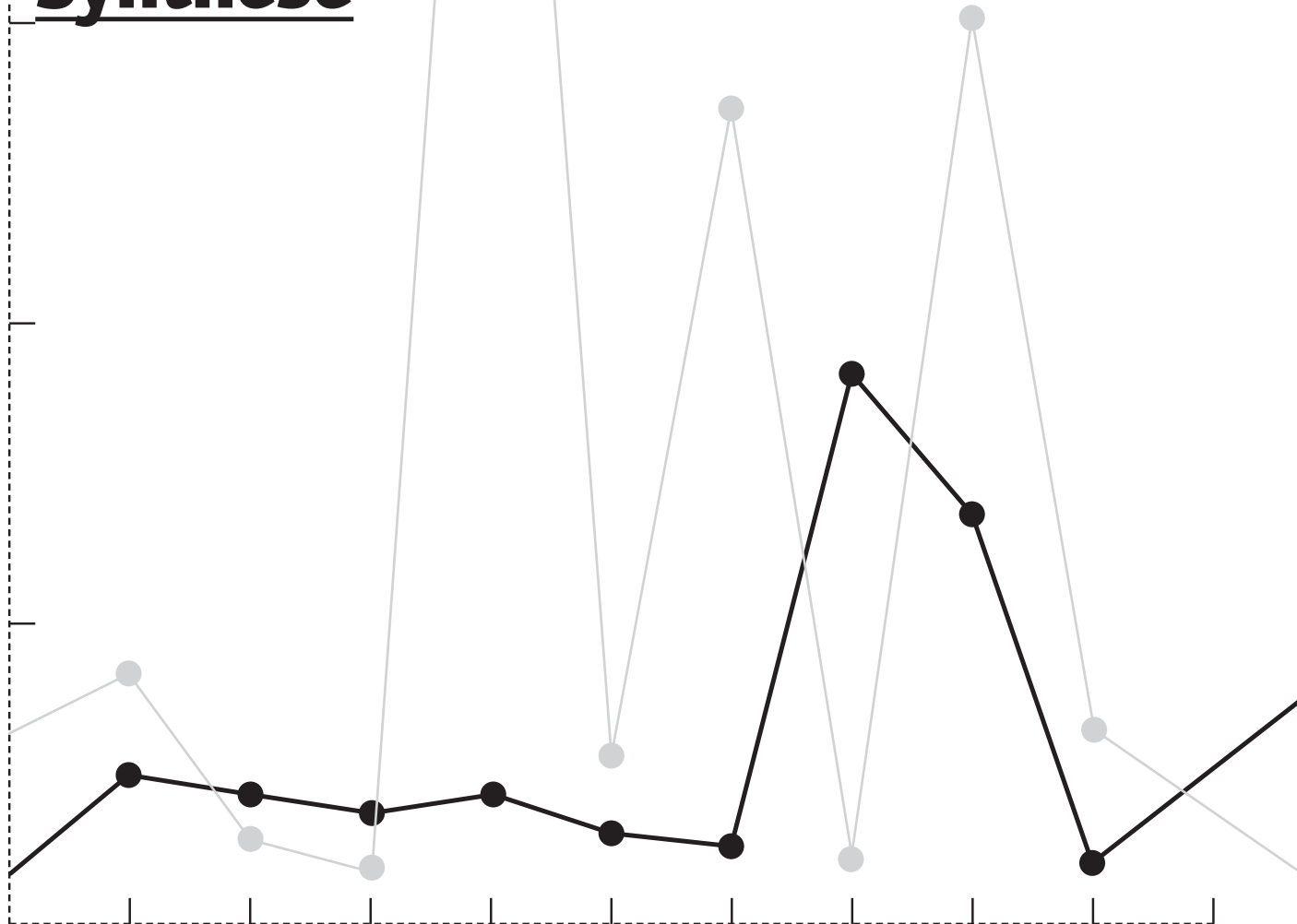


Benchmarking Working Europe 2012

Synthèse



Synthèse*

Dans une Europe occidentale prospère et développée, la question des inégalités sociales a longtemps été considérée comme un enjeu secondaire, la croissance économique étant censée l'effacer progressivement. Cette question était davantage présente dans le monde anglo-saxon, plus inégalitaire (Piketti, Saez, 2004), mais sous une forme trop souvent confinée au seul aspect monétaire.

Cette édition du *Benchmarking Working Europe* montre que les inégalités sociales, multidimensionnelles, se creusent désormais partout en Europe. Pas seulement à cause de l'enchaînement de crises financières, économiques et de l'endettement. Ces inégalités se creusent depuis bien avant 2008 parce que les politiques mises en œuvre depuis plus de vingt ans dans l'Union européenne (UE) et ses États membres ont contribué à l'approfondissement des disparités sociales et salariales. La crise amplifie et accélère cette évolution, alors même que les changements structurels de distribution des revenus ont été l'un des facteurs de déclenchement de cette crise. Il apparaît de plus en plus clairement que le choix des politiques de croissance (par la concurrence et la compétitivité) et d'emploi (par la flexibilisation et la dérèglementation des marchés du travail) aboutit à un affaiblissement de la cohésion sociale et à une montée des inégalités non seulement en termes de revenus, mais aussi d'éducation, de formation, d'accès au marché de l'emploi, de couverture sociale, de santé, etc. Cette transformation est de plus en plus perçue – dans un contexte d'austérité qui touche avant tout les groupes les plus vulnérables – comme une profonde injustice.

Tel est le message fondamental de cette édition 2012 du *Benchmarking Working Europe*. Depuis douze ans, l'objectif de cette publication est d'évaluer les progrès – ou leur absence – dans les domaines d'importance pour le mouvement syndical : emploi, chômage, conditions de travail, salaires, etc. Cette année, cet examen minutieux montre, ou plutôt confirme, la montée des inégalités déjà soulignée par différentes organisations internationales (OECD 2011, European Commission, 2012) y compris dans des pays européens à tradition plus « égalitaire » tels que l'Allemagne, la Suède, la Finlande, le Danemark. Mais surtout, cet examen révèle, à la différence des autres études et rapports, que les choix des politiques mises en œuvre dans l'UE affaiblissent les mécanismes qui permettraient de lutter efficacement contre ces inégalités et de sortir de la crise par le haut, grâce à un surplus de cohésion et de prospérité. Le message de ce *Benchmarking Working Europe 2012* est donc que l'Europe fait fausse route.

Les lignes qui suivent sont structurées en trois étapes : tout d'abord, comment et en quoi les inégalités se creusent-elles. Les neuf chapitres de ce *Benchmarking Working Europe* répondent de manière multidimensionnelle à cette question : en matière macroéconomique, en matière d'évolutions sur le marché du travail, d'éducation, de revenu et de pauvreté, de transition vers un modèle économique bas carbone, de disparités régionales, de participation des travailleurs, et de santé et conditions de travail. La deuxième partie de cette synthèse se penche sur les responsabilités des politiques mises en œuvre dans ce creusement et dans l'affaiblissement des mécanismes de cohésion sociale. Enfin, la troisième partie tente d'examiner comment il serait possible de modifier cette trajectoire inégalitaire qu'empruntent l'UE et la plupart de ses États membres, afin de sortir de la crise par le haut.

* Ce document est une synthèse du rapport « Benchmarking Working Europe 2012 » publié par l'Institut syndical européen (ETUI) en mars 2012. Le rapport complet (132 pages) peut être commandé sur le site internet : <http://www.etui.org> (sous l'onglet « Publications »). Chaque chapitre peut y être téléchargé gratuitement. La table des matières et la liste des auteurs du document complet se trouvent à la page 15. La présente synthèse est disponible en français, allemand, espagnol, polonais, danois et italien.

Car le message essentiel est bien celui-là : il ne peut y avoir de sortie de crise durable sans réduction des inégalités (Reich, 2011). Rappelons que selon les traités, la raison d'être de l'Union européenne est « l'amélioration des conditions de vie et de travail, permettant leur égalisation dans le progrès » (art. 151 TFUE).

Caractéristiques et causes des inégalités

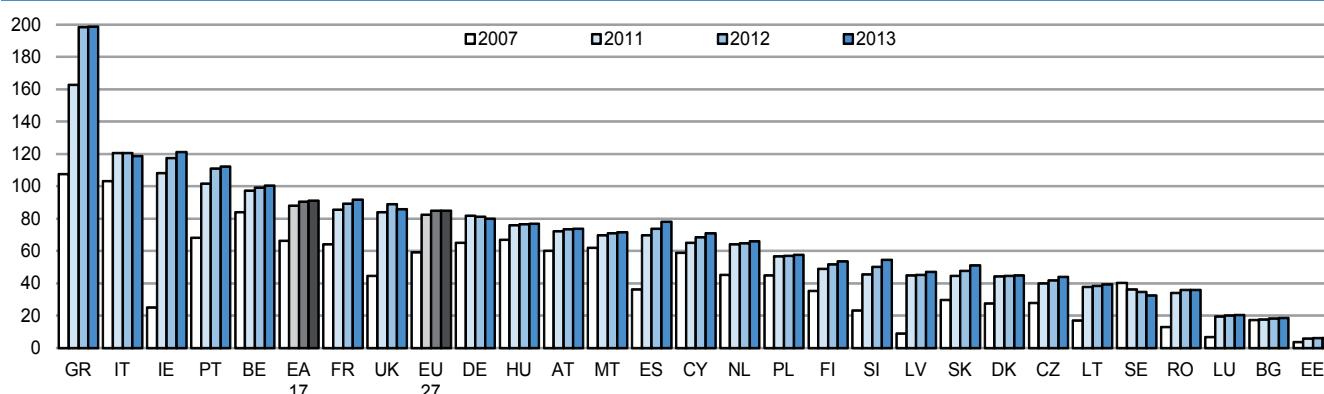
Inégalités croisées

En Europe, les inégalités croissent non seulement au sein des États membres, mais également entre ceux-ci, comme le montre le chapitre de ce Benchmarking consacré aux développements macroéconomiques. La crise amplifie bien sûr ces évolutions, avec des perspectives économiques très diversifiées par pays. Certains ont été beaucoup plus touchés que d'autres par la crise de l'endettement (Grèce, Irlande, Italie, Espagne) ; les perspectives de croissance dans des pays comme la Slovaquie, la Roumanie, la Hongrie, le Danemark sont faibles. D'autres sont parvenus à retrouver leur niveau de production d'avant la crise : France, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Autriche. D'autres encore ont même connu une croissance économique durant cette période (Pologne, Suède, Slovaquie). Toutefois, en 2012, les perspectives sont sombres pour la plupart des États membres. Voire cauchemardesques pour la Grèce et le Portugal.

Or en dépit des programmes d'austérité mis en œuvre aux quatre coins de l'UE, les ratios de dette publique par rapport au produit intérieur brut, loin de décliner, devraient encore augmenter jusqu'en 2013, et ce dans presque tous les pays.

« Les ratios de dette publique par rapport au PIB devraient encore augmenter jusqu'en 2013 »

Graphique 1 Dette publique brute/PIB, 2007, 2011-2013



Notes : 1) Les prévisions ont été finalisées avant le Sommet de l'Union européenne du 26 octobre 2011. Ainsi, elles n'ont pas été mises à jour pour refléter les décisions prises lors de ce sommet, qui auront un impact direct sur la dette, l'intérêt et les projections du déficit à partir de 2012. 2) Zone euro 3) Non consolidé pour les prêts intergouvernementaux pour un montant de 0,9 milliard d'euros en 2009 et 21,2 milliards d'euros en 2010

Source : AMECO (2011).

Ce graphique apparaît dans le *Benchmarking Working Europe 2012* sous la référence « Figure 1.4 », à la page 14.

La lutte contre les déficits excessifs n'est en effet qu'une des trois variables pour réduire les dettes publiques, les deux autres étant les taux de croissance et le niveau des taux d'intérêt payés sur la dette. Or les taux de croissance sont bas et la situation est aggravée par les programmes d'austérité mis en œuvre dans les États membres.

En termes de distribution des revenus, ces programmes d'austérité ont dans certains cas des effets régressifs. Ils affectent plus durement les bas revenus que les hauts revenus. Dans un contexte de récession, le risque majeur dans le domaine social est que l'austérité entraîne un chômage prolongé, une marginalisation du marché du travail des groupes les plus vulnérables et un accroissement des inégalités. Cette évolution est perçue comme une profonde injustice lorsqu'on voit la Banque centrale européenne (BCE) décider de « subventionner » le secteur financier (par l'offre de prêts — direc-

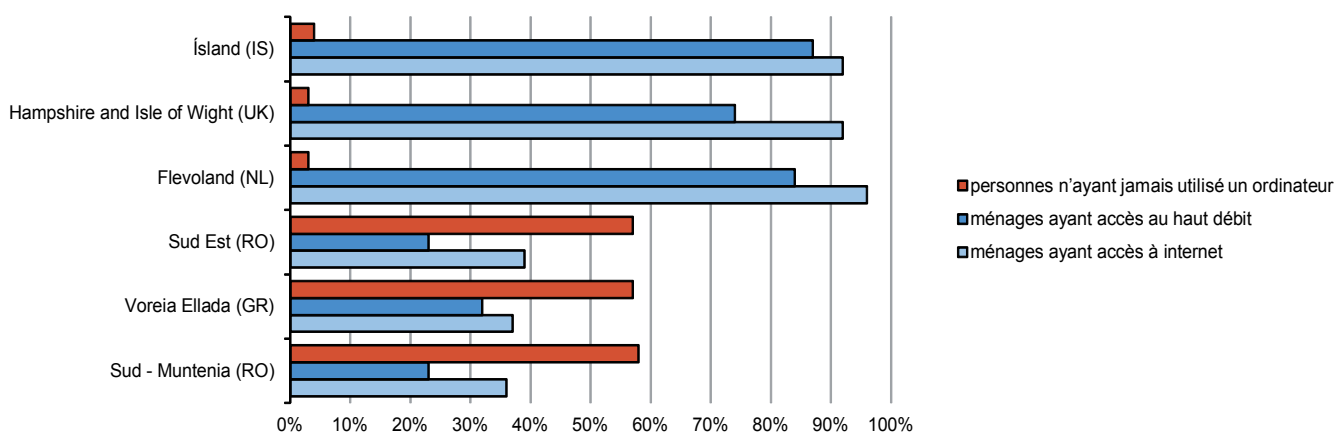
tement aux banques — à très bas taux d'intérêt), alors que la crise de la dette s'étend y compris à des pays qui en semblaient hors d'atteinte, entraînant la multiplication de plans d'austérité.

Autre effet de la crise : on assiste à un renversement de la tendance observée ces dernières années (avant 2008) de croissance plus rapide dans les pays de l'UE les plus pauvres par rapport aux plus riches. Autrement dit, la tendance au rattrapage économique et à une plus grande convergence entre États membres — qui aurait abouti à une convergence des revenus réels par habitant — est stoppée, voire inversée. Après quelques années de réduction des inégalités entre États membres de l'UE, le fossé recommence à se creuser entre centre et périphérie.

En outre, ce fossé se creuse au sein même des États membres, entre régions (plus) riches et (plus) pauvres. Le chapitre « Regional inequality in Europe » montre en particulier les divisions accrues entre régions en expansion démographique et régions rurales, souvent moins développées, qui sont en train de perdre leur plus importante ressource : la population. Outre les inégalités démographiques (et donc aussi en termes d'infrastructures, de mobilité, d'environnement), ce chapitre met au jour le creusement des inégalités régionales en termes de revenus, de santé, de style de vie (notamment, le « fossé numérique » qui ne cesse de croître).

« Les inégalités régionales se creusent, y compris en termes de style de vie. Par exemple, le "fossé numérique" ne cesse de croître »

Graphique 2 Disparités régionales dans l'accès des ménages et des individus à l'informatique



Source des données: Eurostat (2010a).

Ce graphique apparaît dans le *Benchmarking Working Europe 2012* sous la référence « Figure 7.5 », à la page 93.

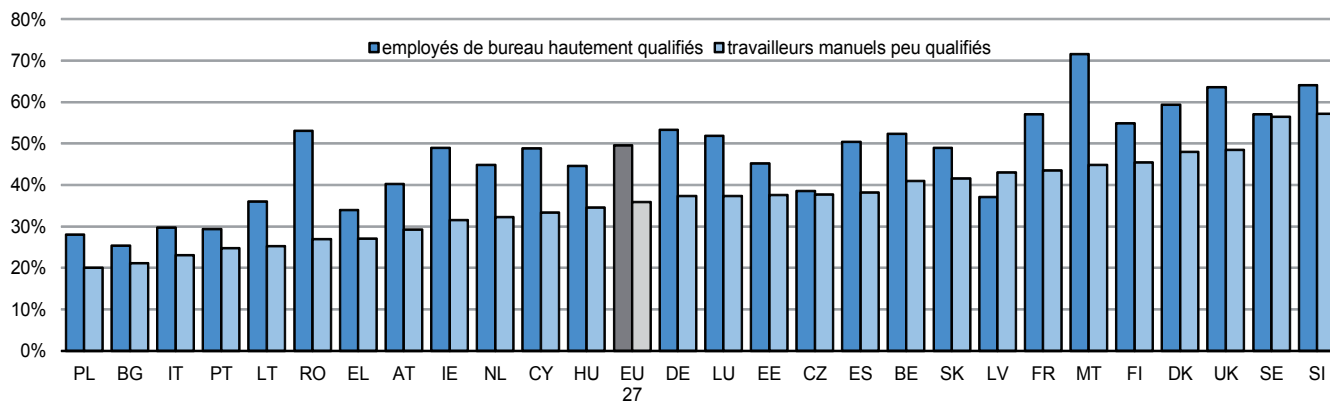
C'est donc bien à une aggravation des inégalités tant internes qu'externes à laquelle on assiste. Il faut bien comprendre que résoudre la crise sans réduire ces inégalités revient à enfouir les semences de la prochaine crise dans le terreau européen. Des semences qui pourraient germer dans un avenir pas si lointain, ce qui ébranlerait davantage, voire effondrerait, la légitimité du projet d'intégration européenne.

Qualité de l'emploi et conditions de travail

Outre l'accroissement des disparités en termes de revenus, de santé, de style de vie, le développement des inégalités touche également les conditions de travail, du moins pour ceux qui en ont un. Un nombre croissant de travailleurs, en particulier les jeunes, se trouve piégé dans des formes précaires d'emploi : contrat de travail à durée déterminée, travail intérimaire, stages, etc. De même, un nombre élevé de femmes se trouve dans des situations, volontaires ou non, de travail à temps partiel. Ces situations peuvent entraîner une dégradation des perspectives de carrière, une insécurité de l'emploi, et finalement une précarité générale des conditions de travail.

Le chapitre consacré aux conditions de travail montre que la crise contribue également à une intensification du travail, des contraintes accrues et une augmentation du phénomène de “présentéisme”, c’est-à-dire de présence au travail malgré la maladie.

Graphique 3 Présentéisme: « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous travaillé alors que vous étiez malade ? »
Pourcentage de personnes ayant répondu « Oui »



Source: Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (2012).
Ce graphique apparaît dans le *Benchmarking Working Europe 2012* sous la référence « Figure 9.5 », à la page 117.

« La crise contribue à une intensification du travail, des contraintes accrues et une augmentation du phénomène de “présentéisme” c’est-à-dire de présence au travail malgré la maladie »

Il n’est pas étonnant dès lors que de nombreux travailleurs (près de 60 %) pensent qu’ils ne seront pas capables de rester dans leur emploi jusqu’à leur 60 ans. Ce constat lié à la dégradation des conditions de travail est particulièrement interpellant, à l’heure où l’UE en appelle à retarder l’âge de la retraite dans la plupart des États membres.

Salaires et négociation collective

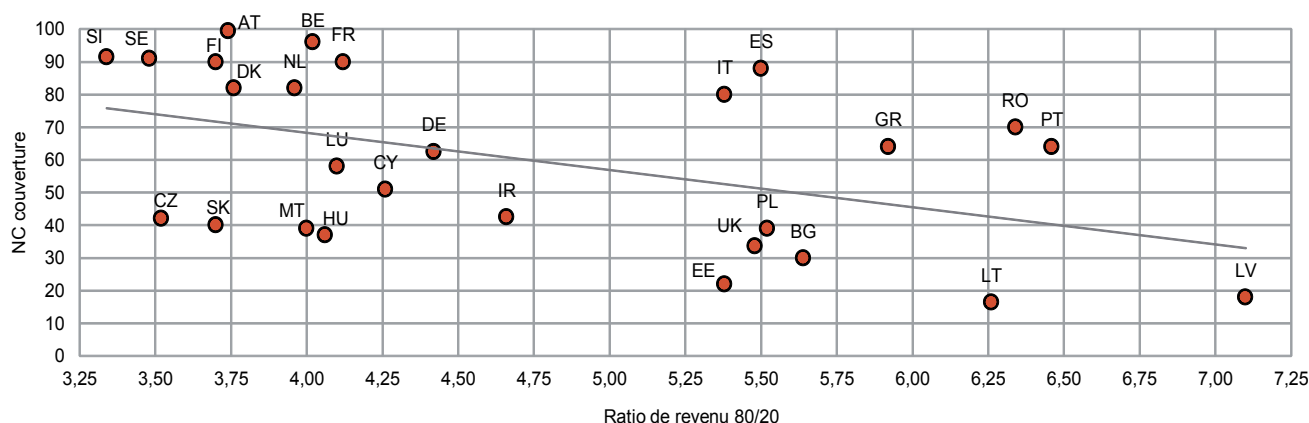
Au vu des constats observés plus haut, il est particulièrement intéressant de voir dans quelles mesures ces évolutions diffèrent de pays à pays. Les systèmes de négociations collectives en Europe se différencient d’État membre à État membre en termes de taux de couverture, de niveau de centralisation, de rôle des partenaires sociaux dans l’élaboration et la mise en œuvre des politiques, etc.

Au niveau salarial, les évolutions sont très contrastées. Ainsi, on assiste à une évolution positive des salaires dans les pays nordiques malgré la crise, et à une modération salariale dans les pays d’Europe de l’ouest et centrale (AT, DE, BE, LU, NL, SI). On constate un arrêt de la croissance voire une diminution des salaires dans les pays anglophones (UK, IE, MT, CY), ainsi qu’une grande volatilité des salaires et une baisse du pouvoir d’achat dans les pays d’Europe centrale et orientale. Enfin, on observe une baisse des salaires en lien avec la baisse de la productivité dans les pays méditerranéens (GR, ES, FR, IT, PT). Il y a donc de réelles divergences dans l’évolution des salaires par groupes de pays depuis la crise de 2008.

Parallèlement, les tendances en termes d’évolution de l’inégalité de la distribution des revenus sont contrastées. Alors que la distribution de revenus tend à être plus égale dans les pays nordiques et les pays corporatistes d’Europe centrale et occidentale, elle tend à être plus inégalitaire dans les pays baltes, la Roumanie, la Bulgarie, le Royaume-Uni et certains pays du sud de l’Europe.

Élément particulièrement intéressant : si l’on fait le lien entre d’une part le niveau de couverture de la négociation collective et, de l’autre, les inégalités de revenus, on constate clairement que plus la couverture est étendue, plus sont réduites les inégalités. À l’inverse, plus le taux de couverture est bas, plus les inégalités de revenus sont grandes.

Graphique 4 Inégalités de revenu et taux de couverture de la négociation collective



Note : Ratios moyens 80/20 de revenu 2005-2010, et taux de couverture de négociation collective pour l'année 2008.

Sources : Eurostat (2011g), Commission européenne (2011h).

Ce graphique apparaît dans le *Benchmarking Working Europe 2012* sous la référence « Figure 4.11 », à la page 68.

« Plus le taux de couverture de la négociation collective est bas, plus grandes sont les inégalités de revenus »

Cet élément d'explication n'est toutefois certainement pas le seul qui permet d'appréhender les inégalités de revenu. D'autres facteurs interviennent tels que la fiscalité et les systèmes de sécurité sociale.

Mais on peut tout de même en conclure que des systèmes solides de négociations collectives contribuent à promouvoir l'égalité des revenus. De même, on peut conclure que le degré de centralisation de la négociation collective tend à réduire la volatilité des salaires, là où la décentralisation entraîne une plus grande volatilité des développements salariaux et, par là, a un effet d'amplification des cycles économiques et des divergences dans la zone euro et au-delà.

Rôle des syndicats et implication des travailleurs

Bien loin du cliché des organisations syndicales défendant les intérêts acquis des *insiders* (les travailleurs à temps plein et à durée indéterminée, les travailleurs de la fonction publique) au détriment des *outsiders* (les indépendants, les intérimaires, les travailleurs à temps partiel, etc.), l'action collective syndicale contribue à une meilleure distribution globale des revenus, et en conséquence à une réduction des inégalités.

Et cela de différentes manières : couverture large de la négociation collective ; instauration dans certains pays de salaires minimums ; lutte contre les inégalités de genre (y compris dans les comités d'entreprise) ; combat contre les prétentions salariales abusives de certains employeurs (on constate en effet de moindres excès salariaux patronaux dans les entreprises où sont présents des comités d'entreprise européens). Il faut encore ajouter à cette liste le dialogue social, tant national qu'euro-péen, qui porte notamment sur les inégalités et les groupes vulnérables (travailleurs handicapés, migrants, jeunes, etc.) ; la participation des travailleurs ; l'information-consultation, etc.

De toutes ces manières, les organisations syndicales contribuent à lutter contre les inégalités et les injustices. Mais ces contributions sont rendues de plus en plus difficiles en raison de plusieurs facteurs : obstacles bien souvent idéologiques au travail syndical, lacunes dans la législation européenne (la directive sur les comités d'entreprise autorise par exemple de sérieux déficits de mise en œuvre), mais aussi désaffiliation syndicale, et crise elle-même, qui est mise à profit pour mettre à mal le dialogue social et la négociation collective.

Graphique 5 Changements annoncés ou adoptés dans les systèmes de relations industrielles/négociations collectives, et certains aspects du droit du travail

	BE	BG	CY	CZ	EE	FI	FR	DE	GR	HU	IT	IE	LV	LT	LU	NL	PL	PT	RO	SK	SI	ES	SE	UK
Réformes des systèmes de relations industrielles et de négociations collectives (y compris décentralisation des négociations collectives)		+			+	+	+		+	+	+	+				+	+	+	+	+		+		
Changements apportés à la réglementation concernant les licenciements collectifs/individuels	+		+	+	+				+	+	+		+	+				+	+	+		+		+
Changements apportés à la législation sur l'organisation du temps de travail	+			+				+	+	+				+	+		+	+	+	+	+	+	+	+
Changements apportés à la réglementation des contrats de travail atypiques (y compris création de nouveaux types de contrat (+)), en particulier pour les jeunes (**)	++	++		+			++	+	++	++	++		+	+	++	+	+	+	+/++	+	+	+/++	++	+

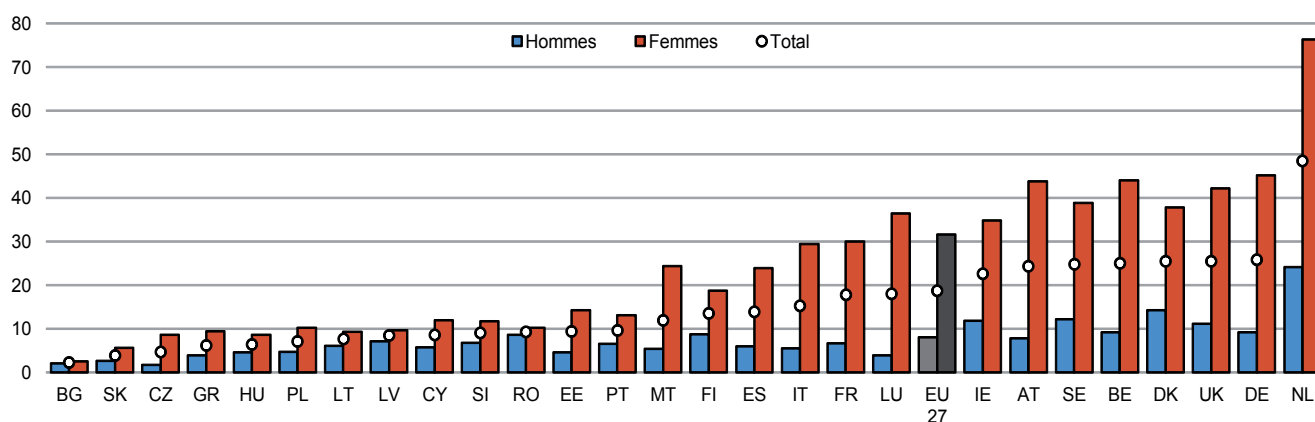
Source : Recherches propres de l'ETUI

 Ce graphique apparaît dans le *Benchmarking Working Europe 2012* sous la référence « Figure 8.9 », à la page 110.

« Dans tous les États membres, la crise est mise à profit pour tenter de mettre à mal le dialogue social et la négociation collective »

L'UE porte sa part de responsabilité : les organisations syndicales se voient davantage marginalisées dans la nouvelle stratégie « Europe 2020 », où leur rôle de consultation et de négociation est moins reconnu que précédemment, dans la stratégie de Lisbonne.

De même, les remèdes prescrits par l'UE (Commission et Conseil) pour « sortir » de la crise contribuent pour la plupart à affaiblir les modèles sociaux nationaux : l'Union en appelle à la dérégulation des marchés du travail, aux réformes des Codes du travail, à la flexibilisation des formes d'emploi, à des réformes de la sécurité sociale et de la protection sociale, à des réformes des mécanismes de négociation collective, à la mise en place de nouveaux types de contrats de travail, à la décentralisation de la négociation collective, etc. Le marché de l'emploi se transforme : le travail à temps partiel se développe et concerne principalement les femmes ; les contrats à durée déterminée et intérim touchent surtout les jeunes. En Pologne, 60 % des jeunes qui travaillent sous contrat temporaire le font faute de trouver un vrai emploi permanent. Au Portugal, ils sont plus de 70 %. En Espagne, 80 %. Par ailleurs, les petits boulots se développent surtout chez les personnes peu qualifiées, les « travailleurs pauvres » ; l'emploi indépendant est promu, mais est souvent synonyme de précarité accrue, surtout chez les travailleurs migrants.

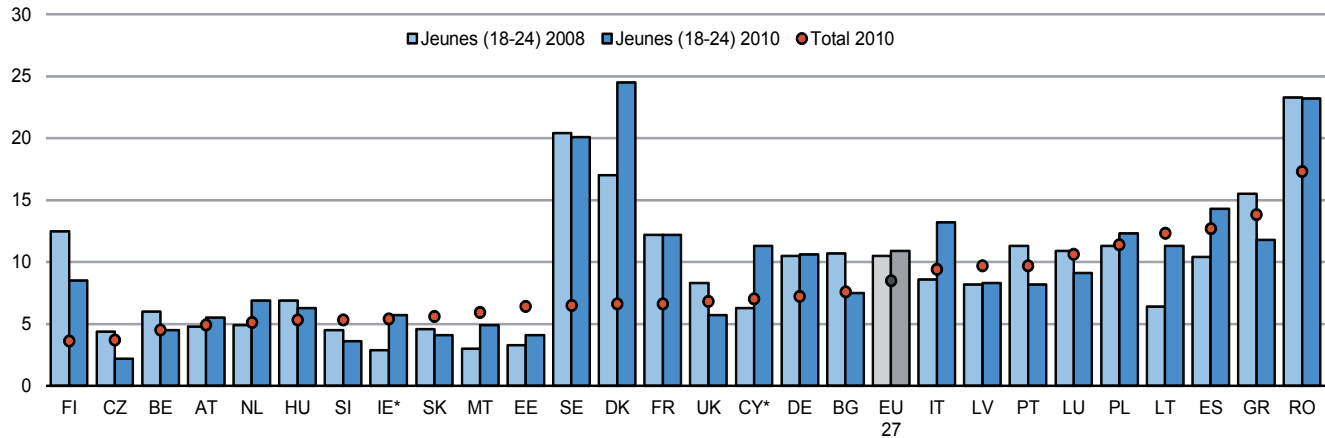
Graphique 6 Emploi à temps partiel selon le genre, 2011Q2


Note : 15-64 ans.

Source : Eurostat (2011j).

 Ce graphique apparaît dans le *Benchmarking Working Europe 2012* sous la référence « Figure 2.9 », à la page 31.

Graphique 7 Travailleurs salariés en risque de pauvreté, évolution de la situation des jeunes, 2008-2010



* Les données pour IE et CY se réfèrent à 2009 au lieu de 2010.

Source: Eurostat (2011g).

Ce graphique apparaît dans le *Benchmarking Working Europe 2012* sous la référence « Figure 2.16 », à la page 38.

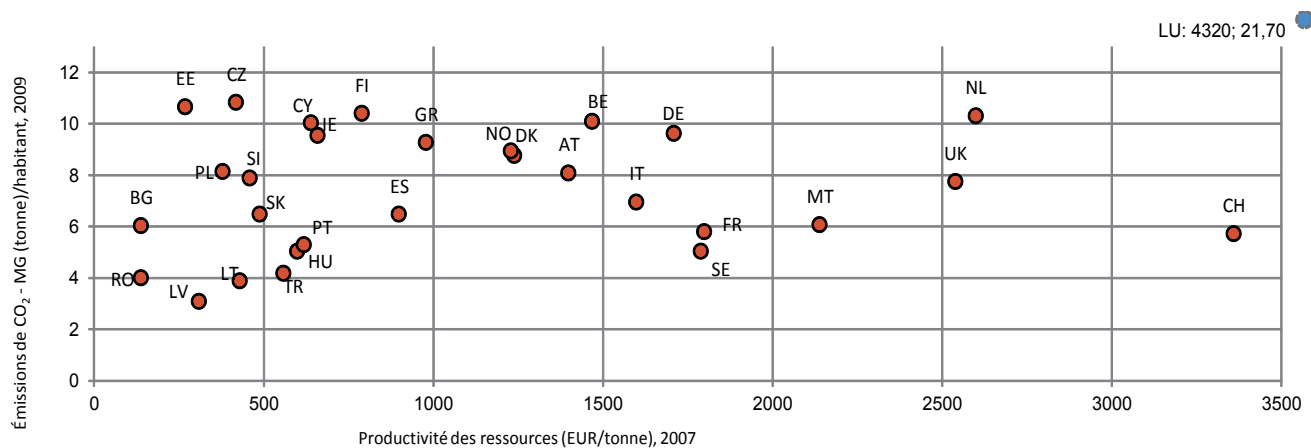
Outre le fait qu'il semble difficile dans ces conditions de préconiser des « politiques actives du marché de l'emploi » lorsqu'il apparaît que le problème est moins la demande que l'offre, on observe que le développement de ces formes non standard d'emploi touche les groupes les plus vulnérables et conduit à un accroissement des inégalités de revenu, à plus d'insécurité sociale et de précarité, y compris dans l'emploi, et au final à moins de cohésion et de prospérité.

« Les États membres les plus pauvres émettent moins de CO₂ par habitant que les plus riches. Mais ils sont aussi les moins à la pointe de la productivité des ressources »

Enjeu climatique

Enfin, au-delà de la crise, l'Europe doit faire face à l'enjeu extrêmement pressant du réchauffement climatique. Or cette transition, ou cette « convergence verte » est également marquée du sceau d'inégalités, tant externes qu'internes. Inégalités vertes externes : on sait qu'au sein de l'UE, les États membres les plus pauvres émettent moins de CO₂ par habitant que les plus riches. Mais ils sont aussi les moins à la pointe de la productivité des ressources.

Graphique 8 Productivité des ressources et émissions de gaz à effet de serre par habitant par État membre

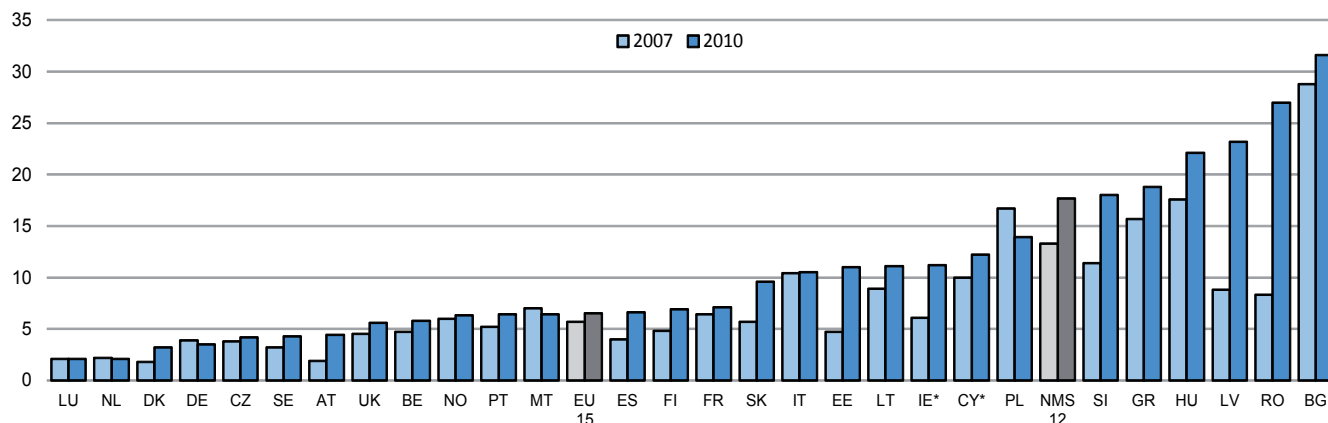


Source: AEE (2011) pour CO₂/habitant; Eurostat (2011p) pour la productivité des ressources.

Ce graphique apparaît dans le *Benchmarking Working Europe 2012* sous la référence « Figure 6.4 », à la page 83.

Comment développer et accélérer dans ce contexte une « convergence verte » accrue ? Inégalités vertes internes : au sein des États membres, les populations les plus pauvres rencontrent davantage de problèmes de logement, de chauffage, d'énergie.

Graphique 9 Arriérés de factures pour la fourniture de services publics dans les États membres de l'UE (2007 et 2010, en % de la population totale)



* IE et CY: données pour 2010 = 2009.

Source: Eurostat (2011a).

Ce graphique apparaît dans le *Benchmarking Working Europe 2012* sous la référence « Figure 6.7 », à la page 86.

« Les populations les plus pauvres rencontrent davantage de problèmes de logement, de chauffage, d'énergie »

Le principe d'une transition juste doit être fondé sur une approche intégrée qui englobe de manière équilibrée la question climatique, les politiques industrielles, et les politiques sociales et d'emploi susceptibles d'accompagner cette transition. Or, les réponses apportées à la crise, sous la forme de plans de rigueur et de programmes d'austérité, risquent de miner une telle approche intégrée.

Affaiblissement des mécanismes de réduction des inégalités et responsabilités des politiques

De manière générale, l'OCDE avance que les principales raisons du creusement des inégalités sont les changements technologiques qui bénéficient majoritairement aux travailleurs très qualifiés ; les conditions de travail (dérégulation du droit du travail, développement de contrats non standards, etc.) ; les changements dans le volume de travail (développement du travail à temps partiel, creusement du fossé entre travailleurs à hauts et bas salaires) ; et une redistribution fiscale de moins en moins effective (OECD, 2011). Même si le rôle de la mondialisation dans le creusement des inégalités n'est pas clairement établi sur le plan académique, on constate que les transformations entraînées par cette mondialisation ont souvent procuré aux travailleurs très qualifiés des gains plus élevés qu'aux peu qualifiés.

Depuis les années 1980, des réformes structurelles des marchés de l'emploi ont été entreprises dans la plupart des États membres de l'UE, visant au départ à réduire le chômage. Ces réformes ont pris la forme de réduction de la législation de protection de l'emploi (LPE), de dérégulation des marchés des produits, d'abaissement des salaires minimums, de révision des mécanismes de fixation des salaires, de diminution des taux de remplacement des prestations de chômage, de réduction des charges fiscales sur les travailleurs peu qualifiés. Selon l'OCDE, si ces mesures semblent avoir eu un effet positif sur le taux global d'emploi, elles ont en revanche contribué à la hausse des inégalités salariales. En somme, plus d'emplois mais, en même temps, plus d'inégalités. Cette évolution de long terme – la hausse du taux global d'emploi n'a pas, *per se*, d'impact réducteur sur les inégalités de revenus des ménages – remet en cause le discours européen selon lequel la hausse du taux d'emploi est un moyen de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

Le paradigme économique qui guide les politiques mises en œuvre depuis près de trente ans conduit donc, au final, à creuser les inégalités. Outre les éléments de dérégulation du marché de l'emploi et de fiscalité moins redistributive, il faut noter les éléments mis en avant dans le présent rapport : programmes d'austérité à effets régressifs, inversion de la tendance passée au rattrapage économique entre États membres et entre régions, précarité croissante de l'emploi, dégradation des conditions de travail, remise en cause des systèmes de négociation collective alors même que de tels systèmes contribuent à promouvoir l'égalité des revenus, affaiblissement des modèles sociaux nationaux, et marginalisation des organisations syndicales dans la définition et la mise en œuvre des orientations socio-économiques stratégiques de l'UE et de ses États membres.

Il est donc pour le moins paradoxal d'affirmer vouloir maintenir les valeurs d'égalité et de justice sociale, mais d'affaiblir dans le même temps les systèmes et institutions qui permettent de les promouvoir. Y aurait-il un choix politique implicite visant à laisser dériver certaines formes d'inégalités, sur le modèle anglo-saxon dont la compétitivité est si souvent vantée ?

Dans son rapport *Employment and Social Developments in Europe 2011*, la Commission européenne reconnaît ce phénomène d'accroissement des inégalités. Considérant que ces dernières « sont une réalité de la vie et sont inévitables », elle souligne qu'un haut niveau d'inégalités, ou une croissance rapide de celles-ci, peut être préjudiciable à la fois économiquement et socialement. Selon elle, des inégalités croissantes posent problème en termes de cohésion sociale (risques de troubles sociaux), de potentiel économique (gaspillage de capital humain), de menace à la démocratie (concentration de la richesse et du pouvoir), et enfin en termes de stabilité économique (certains économistes considèrent que l'accroissement des inégalités a été l'un des facteurs de la crise, mais la Commission souligne que cette interprétation ne fait pas consensus).

La trajectoire d'une « amélioration des conditions de vie et de travail, permettant leur égalisation dans le progrès » implique d'agir sur les politiques sociales, mais aussi sur les politiques de redistribution. Il s'agit simultanément de rendre aux politiques fiscales leur capacité de redistribution, en particulier via la capacité fiscale des hauts et très hauts revenus ; de mener des politiques de création d'emplois ainsi que d'amélioration de la qualité de l'emploi ; d'améliorer l'accès à l'emploi pour les groupes vulnérables et la formation des personnes peu qualifiées. Ainsi que de reconnaître l'importance du rôle des transferts sociaux, des mécanismes de fixation des salaires, du pouvoir de négociation des travailleurs. Cela implique également de reconnaître et encourager le rôle des partenaires sociaux et des organisations syndicales dans leur contribution à une société plus juste.

En somme, cela signifie de mener à la fois des politiques actives de l'emploi, et des politiques de redistribution.

Quand la marée ne monte plus pour tous...

Depuis le début de l'année 2012, le discours européen sur la crise met davantage l'accent sur l'après-austérité, c'est-à-dire sur le retour attendu de la croissance et de l'emploi. Un retour qui, s'il se confirme, se voit confier la résolution des plus grands problèmes de l'heure : amélioration des finances publiques, convergence des économies, baisse du chômage et augmentation du taux d'emploi, ce qui permet de « sauver le modèle social » européen, selon le discours officiel. Selon cette manière de voir, le creusement des inégalités n'aura été que passager, le retour de la croissance permettant de réenclencher une dynamique de réduction de celles-ci.

Mais ce discours est erroné, en ce qu'il met l'accent sur la croissance avant de le mettre sur l'égalité, continuant de penser que la première entraîne automatiquement la seconde. Or, en l'état, la marée ne monte plus pour tous ; la croissance ne réduit plus les inégalités ; le lien est rompu entre croissance et égalité. Au contraire, l'accroissement des inégalités qu'a connu l'UE et ses États membres au cours des dernières années — y compris en

période de croissance économique — est l'un des facteurs de la crise, et non l'une de ses conséquences. Les mécanismes ont été mis au jour : d'une part, concentration excessive de la richesse et bulles spéculatives, de l'autre, lutte d'une classe moyenne insécurisée et précarisée pour maintenir son statut social et son style de vie, ce qui finit par entraîner une crise de l'endettement.

Se peut-il qu'il y ait une sortie de crise sans réduction préalable des inégalités sociales ? Pour certains, la réponse est clairement non (Reich, 2011). Se peut-il que davantage de croissance économique améliore le bien-être de la population européenne ? Pour certains, la réponse est non (Wilkinson, Pickett, 2009). Pour poser la question de manière positive cette fois, se pourrait-il que plus d'égalité soit une voie alternative à l'austérité pour sortir de la crise et retrouver de la prospérité durable ? À cette question, de plus en plus nombreux sont ceux qui répondent oui.

Wilkinson et Pickett ont montré que les sociétés développées au sein desquelles les inégalités sont les plus grandes enregistrent de très mauvais résultats en matière de problèmes sociaux et sanitaires. Mais surtout, ils observent que dans nos sociétés, davantage de croissance économique n'améliore plus ni la santé ni le bien-être. Pour une meilleure qualité de vie, ce dont nous avons besoin, c'est moins de croissance que d'une plus grande égalité. Dans les sociétés qui renforcent leur cohésion sociale et qui affichent les plus faibles écarts de revenus entre les riches et les pauvres, les populations vivent mieux, les niveaux de confiance sont plus élevés et la violence est moindre. N'est-ce pas ce dont ont besoin aujourd'hui les États membres de l'Union européenne ? Selon Eurobaromètre, 88 % des Européens trouvent — ou tendent à trouver — que les différences de revenus sont aujourd'hui « trop » importantes. Ce « trop » indique bien que l'excès d'inégalités est désormais perçu comme préjudiciable à la société dans son ensemble.

Conclusion

L'analyse des inégalités contenue dans cette édition 2012 du *Benchmarking Europe* conduit à conclure que les remèdes politiques doivent désormais se porter non en priorité sur la croissance économique, mais sur la redistribution des richesses, littéralement sur leur « déconcentration ».

L'Europe et les États-Unis ont connu trente années de culture de *winners take all*, qui ont permis aux plus riches, via divers mécanismes tels que les niches fiscales (Hacker, Pierson, 2010), de s'emparer de parts de plus en plus grandes du gâteau. Ce modèle économique est condamné à l'effondrement.

Plutôt que d'agrandir sans cesse le gâteau afin de permettre aux plus riches de mettre la main sur ses plus grandes parts tout en augmentant la quantité de miettes pour les autres, le choix doit être, pour des raisons à la fois sociales et environnementales, d'augmenter le nombre de parts du gâteau sans nécessairement l'agrandir. Ce qui améliore tout à la fois la justice, l'équité et la responsabilité environnementale face aux générations futures par l'arrêt de la surexploitation des ressources.

Christophe Degryse
ETUI

Références

- AMECO (2011) The annual macro-economic database.
http://ec.europa.eu/economy_finance/db_indicators/ameco/index_en.htm
- Chang, H.J. (2011) 23 things they don't tell you about capitalism, London: Allen Lane.
- European Commission (2011h) Industrial relations in Europe 2010, Luxembourg: Publications Office of European Union.
- European Commission (2012), Employment and Social Developments in Europe 2011, European Union, 2012.
- European Environmental Agency (EEA) (2011) EEA greenhouse gas - data viewer. (EEA data service)
<http://dataservice.eea.europa.eu/PivotApp/pivot.aspx?pivotid=475>
- European Foundation for the Improvement of Living and Working conditions (2012) Fifth EWCS overview report, Dublin.
- Eurostat (2010a) High-tech statistics.
- Eurostat (2010b) In-work poverty in the EU. http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFF-PUB/KS-RA-10-015/EN/KS-RA-10-015-EN.PDF
- Eurostat (2011a) Arrears on utility bills (Source: SILC) http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_mdso7&lang=en.
- Eurostat (2011i) Labour force survey data. Employment and unemployment. http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/data/database.
- Eurostat (2011p) Resource productivity online data base. <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/table.do?tab=table&init=1&plugin=1&language=en&pcode=tsien140>.
- Hacker J. S., Pierson P., (2010), "Winner-Take-All Politics: How Washington Made the Rich Richer and Turned Its Back on the Middle Class", New York : Simon and Schuster.
- OECD (2011), "Divided we stand: Why inequality keeps rising", OECD, December 2011, Paris.
- Piketty T., Saez E. (2004), Income Inequality in the United States, 1913-2002, November 2004.
- Reich R. (2011), Aftershock: The Next Economy and America's Future, New York : Knopf Publishing Group.
- Wilkinson R., Pickett K. (2009), "The Spirit Level. Why Equality is Better for Everyone", Allen Lane (2009).

Benchmarking Working Europe 2012

Editor

Romuald Jagodzinski (ETUI)

Contents

Foreword

Bernadette Ségol, ETUC, General Secretary
Maria Jepsen, ETUI, Director of Research
Department
Philippe Pochet, ETUI, General Director

Introduction

Christophe Degryse (ETUI)

Chapter 1

Macroeconomic developments, policies and inequality

Sotiria Theodoropoulou and
Andrew Watt (ETUI)

Chapter 2

Inequality on the labour market

Janine Leschke (ETUI)

Chapter 3

Education and inequality in Europe: a youth perspective

Margherita Bussi (ETUI)

Chapter 4

Collective bargaining and diversity in wage developments

Vera Glassner and Magdalena Bernaciak (ETUI)

Chapter 5

Social security and inequality

Maria Jepsen (ETUI)

Chapter 6

Climate change and inequality

Béla Galgóczi (ETUI)

Chapter 7

Regional inequalities in Europe

Neil Lee and Mark Lloyd
(The Work Foundation)

Chapter 8

Do unions and worker representation bodies make for more or less inequality?

Aline Conchon, Stefan Clauwaert, Romuald
Jagodzinski, Isabelle Schömann, Michael Stollt,
Kurt Vandaele and Sigurt Vitols (all ETUI)

Chapter 9

Working conditions to blame for wide workplace health gaps

Laurent Vogel (ETUI)

The Benchmarking Group

Romuald Jagodzinski, ETUI, editor
Giovanna Corda, ETUI, documentation centre
Kathleen Llanwarne, ETUI, language editor/
translator
Irmgard Pas, ETUI, data-processing manager
Eric Van Heymbeeck, ETUI, layouter

For further information

www.etuc.org

www.etui.org

www.labourline.org

Le rapport complet (132 pages)
peut être commandé sur le site internet :
<http://www.etui.org>
(sous l'onglet « Publications »).
Chaque chapitre peut y être téléchargé
gratuitement.